



Comment sauver ma maison des créanciers, je mme suis faite avoir!

Par **athenais**, le **03/05/2008** à **17:00**

en septembre 2006 j'ai visité un pas de porte pour un projet de commerce de loisirs créatifs, je n'en était qu'à l'ébauche. lors de la visite, le vendeur me donne les coordonnées de son comptable que je me presse de contacter car c'était mon premier projet et je n'y connaissais rien. celui-ci m'offre son aide gratuitement pendant plusieurs mois, recopi le previsionnel que j'avais ébauché sans même me mettre en garde sur mon optimisme quand au chiffre, lorsque je le premier banquier qui me dit que mon projet n'est pas réalisable car trop ambitieux quand aux chiffres et surtout je n'avais aucun apport, le comptable me fait venir dans son bureau et contact devant moi le vendeur en lui demandant de m'accorder un crédit vendeur, celui-ci accepte tout de suite sans même poser de question, le comptable me dit que c'est une preuve de confiance et que je ne prend aucun risque car ils n'auront qu'un nantissement en second rang mais qu'étant donné que je ne me porte pas caution si le magasin ne marche pas c'est un investissement perdu pour eux et qu'ils ne pourront pas me poursuivre. je suis rassurée. ensuite il m'emmène dans une banque où il connaît bien le responsable d'agence et ils montent mon dossier, comme tout ne passait toujours pas le comptable me dit de démarrer l'activité avec du crédit fournisseur et le banquier me dit que là ce serait bon. et moi stupide je dis OK! par contre effrayée par tout ces crédits car je viens d'acquérir une maison, je demande si je risque de perdre ma maison dans le cas où le magasin ne fonctionnerait pas, le banquier me dit que non on ne prendrait pas ma maison pour 45000 euros et de toute façon avec OSEO si le magasin ne marche pas il vendrait le pas de porte et demanderait à l'assurance de prendre la suite, qu'il n'y avait aucun risque et là il me montre le contrat de prêt où il était marqué qu'il ne pouvait pas faire saisir ma résidence principale. donc il me dit pas de problème vous ne prenez aucun risque!!! aujourd'hui au bout de 20 mois mon magasin ne marche pas, je suis endettée jusqu'au cou, mon comptable me dit de déposer le bilan et qu'on prendra ma maison pour rembourser mes dettes, que si mes créanciers ne pouvaient pas le faire le tribunal lui-même si!! chez le banquier et mon crédit vendeur :

même réponse!! comment faire?